

Gérald Brisson

Fondements économiques de la situation révolutionnaire en Haïti (1945-1946)

(Extrait¹)

Cet extrait examine la manière dont l'intervention du capital monopoliste américain a influencé les dynamiques économiques et sociales du pays à la suite de la Seconde Guerre mondiale. L'article illustre le rôle prépondérant de la Société Haitiano-Américaine de Développement Agricole (SHADA), dont les pratiques d'expropriation des terres et de concentration monopoliste ont exacerbé la pauvreté, les inégalités et l'insécurité alimentaire en Haïti.

En 1944, un économiste bourgeois Don D. Humphrey, écrivait au sujet de la situation en Haïti :

1 Frantz Voltaire (dir.), *Pouvoir Noir en Haïti. L'explosion de 1946*, V&R Éditeurs et Les Éditions du Cidihca, 1^e éd., Montréal, 1988, pp. 21-34. L'extrait publié ici est conforme à l'original.

« Parmi le danger le plus critique d'inflation existent le danger d'endommager la production au moyen du stockage des marchandises à des fins de spéculation et le danger d'une désorganisation économique et sociale générale résultant d'une violente instabilité. En somme, le danger d'une révolution, le danger de la liquidation d'une classe, tel que cela s'était produit en Europe à la suite de la première guerre mondiale ».²

Deux ans après, cette « prévision scientifique » devait se réaliser. Cependant l'origine directe de la forte secousse historique de 1946, appelée à introduire des changements sociaux importants en Haïti, fut la deuxième guerre mondiale.

Sur le plan national, le caractère de l'immixtion du capital monopoliste américain dans l'organisation des bases matérielles de sa domination avait de fortes répercussions dans les domaines économiques et sociaux. Cette pénétration était fortement encouragée par la politique d'abandon de la souveraineté nationale pratiquée par le président Élie Lescot en faveur des capitaux nord-américains.

En effet, ce sont les investissements impérialistes qui assoient les bases de leur politique néo-colonialiste. L'attribution des privilèges économiques exorbitants fait que la gestion économique et administrative des entreprises établies soit déterminée entièrement par le créancier étranger. Telle activité est incompatible avec la pleine indépendance nationale qui postule l'exercice effectif de tous les attributs de la souveraineté tant sur le plan politique qu'économique. La pratique des contrats de concession, une constante de la politique de tous les gouvernements qui suivirent l'occupation américaine devait être empreinte de particularités scandaleuses sous Lescot dans l'administration de la SHADA.

La guerre et la ruine économique d'Haïti

En 1940, sur un total de \$22 200 000, les investissements américains dans les branches de l'économie agricole produisant le sucre et les bananes en constituaient les 55 %. Cette proportion allait augmenter en vertu des visées

² Don D. Humphrey, in « Economics Problem of Latin America » 1944. Chap. XV.

impérialistes tendant à diversifier notre production agricole au moyen du renforcement de la culture du sisal et de l'introduction des plantations de caoutchouc. Cette nouvelle stratégie de l'impérialisme américain était le reflet dans notre pays de l'accentuation des contradictions du système mondial de l'impérialisme. En Asie, ces déchirements avaient été résolus temporairement en faveur du militarisme japonais. En effet, ce dernier rendu particulièrement agressif du fait du développement des vices propres à une économie militariste cherchait à s'en débarrasser dans les voies des aventures militaires et de la création d'un immense empire colonial. Selon le plan Tanako, les frontières de cet empire devaient englober en premier lieu le Sud-Est asiatique si riche en métaux rares et en culture de plantation. Les propriétés américaines plantées en caoutchouc sur les terres d'Indonésie et de Malaisie, objet de la convoitise japonaise, furent saisies. Les sources qui alimentaient plusieurs branches de l'industrie de guerre américaine de matières premières indispensables, étaient taries. Évincés de l'Extrême-Orient, les impérialistes américains se dirigeaient vers leur périphérie coloniale géographiquement la plus rapprochée pour y exporter la crise. D'autant plus que l'ambiance politique et économique était très avantageuse depuis l'éclatement du second conflit mondial.

La place réservée à Haïti, dans l'optique impérialiste dirigeant ses efforts vers la substitution des pays fournisseurs des fibres stratégiques se justifiait avantageusement. Déjà en 1903, les premières tentatives d'implantations de la culture du caoutchouc avaient été réalisées avec succès. Quant au sisal, dès 1927 les opérations de commercialisation s'effectuaient sur grande échelle. Les premiers pas concrets vers le renforcement de cette nouvelle emprise impérialiste étaient franchis par la constitution de la Société responsable de la prise à charge et de l'exécution de ce programme dit «d'assistance économique Nord-Américaine». En 1941, se forma la «SOCIÉTÉ HAÏTIANO-AMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE» connue jusqu'à présent sous le sigle SHADA. Les bases financières de la Société étaient constituées par un emprunt de 5 000 000,00 \$ accordés par la Export Import Bank. Bien que le montant d'une partie des actions, évalué à 1 000 000,00 \$ venait des caisses de l'État Haïtien et présentait la forme juridique de la SHADA comme une Société Mixte, il était clair que cette compagnie américaine ne s'était pas associée à l'État pour garantir l'indépendance économique de notre pays.

L'emprunt comme forme d'exportation des capitaux de la Eximbank augmentait d'autant la dette extérieure d'Haïti. Il s'agissait une bonne fois de passer les écritures du risque commercial de cette aventure économique au compte débit de l'État Haïtien, exclusivement. En tant qu'entreprise d'État, la SHADA garantissait le remboursement des fonds fournis par les Américains et assurerait l'expropriation des terres paysannes aptes à satisfaire la faim agraire d'une Société armée du monopole de la culture et de l'exportation du caoutchouc pour 50 ans.

Le conseil de la SHADA formé de 4 Américains et de 3 Haïtiens fonctionnait sous la direction du représentant de la Eximbank, Mr. Thomas A. Fenel. Cet administrateur, le plus haut placé dans la hiérarchie administrative de la Compagnie était aussi un employé du Département de l'Agriculture des ÉTATS-UNIS. Sa gestion s'était distinguée par un grand nombre d'opérations onéreuses. La SHADA fit l'acquisition pour 250 000,00 \$ d'une plantation de sisal dont le prix de vente avait été fixé à 40 000,00 \$ par son propriétaire, un citoyen américain.³ Les superintendants et experts en caoutchouc se faisaient construire des résidences coûtant 35 000,00 \$ chacune.

D'immenses étendues de terre, occupées par des milliers de petits cultivateurs haïtiens, propriétaires et fermiers, pour avoir été délimitées sur la carte d'Haïti par le crayon rouge du responsable principal de la SHADA, étaient déclarées « zones stratégiques » par le gouvernement de Lescot. Les paysans étaient chassés impitoyablement de leurs terres. Dans certains cas, le délai de déguerpissement n'allait pas au-delà de 48 heures. Le dédommagement était fixé à 25,00 \$ le carreau planté en café ou cacao, sans le droit de rentrer la dernière récolte. Dans d'autres cas, on remboursait seulement 5,00 \$ par carreau aux propriétaires possédant dûment leurs titres tandis que les fermiers recevaient une compensation de \$10,00. Parfois l'expropriation sous forme violente ne prenait en considération aucune exigence d'indemnisation. On ne touchait pas les terres des féodaux. Cette euphorie de dépossession, spoutnik du brigandage impérialiste constituait la voie principale d'accomplissement de la concentration agraire monopoliste.

³ William Krem. « Democracias y tiranias en el Caribe » 1960, Cuba, EPC.

Outre cette conséquence sociale importante, ce même pillage impérialiste devait avoir dans les années à venir des effets inévitables sur notre capacité productive de vivres. Un nouveau problème alimentaire devait prendre de la recrudescence pour cause du remplacement de la culture des vivres et des grains par celle du Manila Fiber et du *Crysoptégia Grandiflora*.

Les premiers essais pour l'obtention s'étaient révélés très prometteurs quant à la rentabilité. Le *Crysoptégia Grandiflora* produisait du caoutchouc de la plus haute qualité: du « pur latex ». Une autre supériorité résidait dans le fait qu'en Haïti, la plante à partir de laquelle on obtenait le caoutchouc connaissait une période de croissance de 3 à 4 mois moins longue que le *Hevea tree*. Ces avantages étaient largement satisfaisants pour intéresser la Rubber Reserve Corporation. En août 1942, cette dernière transforma la SHADA en filiale de la firme impérialiste la Rubber Development Corporation of U.S.A. En septembre 1943, la « SHADA'S *Crysoptégia* Program » avait fait l'acquisition de ses terres réparties comme suit à travers la république.

Terres acquises par la SHADA jusqu'en 1943 pour la culture exclusive du caoutchouc.™

<i>Régions d'Haïti.</i>	<i>Superficie en ha.</i>
Cap	16 750,00
Bayeux	12 850,00
Cayes	11 650,00
Grande Anse	12 600,00
Saint-Marc	4 300,00
Gonaïves	250,00
Total	58 400,00

Sur ce total des 58400 has. possédés, 22,3 % étaient déjà plantés vers la fin de 1943. Les terres de la SHADA destinées à l'exploitation du bois de construction (Forêt des pins) s'évaluaient à 75 000 has. Donc pour ses

seuls projets concernant le caoutchouc et le bois, la SHADA concentrait 133 400 has. entre ses mains. Ces immenses propriétés représentaient 21,55 % de la superficie totale des terres cultivées en Haïti. Si à cela, il fallait ajouter les 7 500 has. propriété de la Plantation Dauphin S.A. (pite) avant la guerre, on peut affirmer que les relations agraires de l'Haïti de 1943 se caractérisaient par la concentration monopoliste terrienne de la propriété impérialiste.

Et dire que les apologistes de l'impérialisme se sont souvent retranchés derrière une soi-disant impossibilité de constituer des grands domaines pour expliquer les faibles investissements (en quantité absolue) dans l'agriculture haïtienne. L'histoire économique de notre pays montre clairement que lorsqu'il s'agit pour l'impérialisme américain de s'assurer des sources d'approvisionnement en matières premières agricoles ou minérales pour son industrie, en alliance avec le pouvoir anti-national local, il s'est toujours approprié des terres de l'État et des paysans haïtiens. Et ce par tous les moyens tant économiques qu'extra-économiques, pour constituer la propriété agraire impérialiste en tant qu'assise indispensable à l'une des formes de son pillage néo-colonialiste. Par la violence et au cours de nombreux épisodes de l'histoire de nos relations économiques, les U.S.A. ont soumis à leur volonté la refonte de notre régime agraire. La formation de la partie du fonds agraire national, propriété de la SHADA, constitue l'une des illustrations les plus frappantes.

Suites de l'économie de guerre

Les changements importants intervenus en 1943 dans la structure agraire devaient influencer les relations sociales à la campagne ainsi que la production agricole. L'agriculture constituant la sphère prédominante de la production matérielle, ces transformations trouvaient leur écho dans toutes les autres branches de l'économie nationale. Toutes les classes sociales du pays allaient se sentir concernées.

Avant tout, la structure de notre production agricole était aiguillée dans une orientation qui faisait subir une baisse nette à la culture des vivres et denrées alimentaires. Alors que café, bananes, cacao, riz, etc... cédaient leur place au sisal et au caoutchouc, un million d'arbres fruitiers furent

coupés aux mêmes fins. Les techniques agricoles restaient inchangées. La productivité du travail était maintenue aussi basse puisqu'aucune modification n'était apportée à sa base matérielle et technique. Pour nettoyer 5 has., il fallait une équipe de 20 travailleurs sous la direction d'un « boss ».

S'opérait donc le passage de l'économie pacifique à l'économie de guerre. D'ailleurs le budget de la SHADA qui en 1943 s'élevait à douze millions de dollars (\$12 000 000,00) représentait le cinquième (1/5) du revenu national d'Haïti. Au cours de la reproduction sociale locale devaient nécessairement surgir les symptômes caractéristiques d'une économie de guerre, puisqu'une si forte composante du revenu national total y était consacrée. Après s'être fixée de si lourdes responsabilités, l'initiative de piraterie des impérialistes américains se soldait par un échec retentissant. Bien que durant la conflagration mondiale les opérations du sisal aient doublé, vers la fin du conflit, la SHADA avait seulement expédié 3 681 269 livres de henequen sur les 25 000 000 à livrer au gouvernement. Les \$6 733 000,00 investis dans la *crystoptegia* ne produisirent pas une seule livre de résine. Notre dette extérieure avait augmenté de \$5 000 000,00, valeur correspondant à 60 % du budget annuel de l'État.

L'augmentation du coût de la vie, l'inflation apparurent bien vite, comme les premières manifestations des maux qui allaient signifier nombre de privations pour des milliers de travailleurs haïtiens et du même coup l'accentuation de la lutte des classes.

Le prix du riz augmentait à mesure que le sisal ou le *crystoptegia* conquérait les surfaces où poussait antérieurement ce produit alimentaire. En 1943, les prix des marchandises nourrissant traditionnellement la population avaient augmenté de 35 % à plus de 100 % de leur valeur en 1941. Et plusieurs marchands haïtiens n'hésitaient pas à écouler leur production dans les autres îles des Caraïbes où la grande demande en vivres avait fait monter davantage les prix, surtout à la Jamaïque. Malgré les mesures du gouvernement tendant à interdire l'exportation des denrées vivrières, en dépit des tentatives de la SHADA d'accorder aux paysans la faculté de cultiver une mince bande de terre en marchandises alimentaires aux alentours de leurs demeures, les prix continuaient à grimper, l'échelle de la vie chère et la famine s'installaient. Certes cette poussée des prix avait à sa base des causes d'origine inflationniste.

Dans notre cas concret, les facteurs engendrant le processus inflationniste n'étaient pas mûs par des causes propres à l'argent, mais bien celles concernant le manque de marchandises. Malgré tout, il s'est trouvé des idéologues au service de la bourgeoisie et du féodalisme visant à rejeter la responsabilité de l'inflation sur les masses populaires, principalement sur la fraction de la classe ouvrière composée d'ouvriers agricoles. C'étaient les porteurs de la variante créole de la fameuse théorie de la « spirale inflationniste », selon laquelle la cause de l'augmentation des prix réside dans la hausse du salaire. Dans leur opinion, les paysans avaient déserté la production alimentaire « parce qu'ils recevaient de la SHADA beaucoup d'argent qu'ils n'avaient jamais auparavant ».

Il est vrai que les ouvriers agricoles voyaient entre leurs mains les beaux billets verts (U.S. Currency) que la SHADA était forcée d'importer pour faire ses payrolls. Mais, à cette masse d'argent entre les mains ouvrières ne s'offrait aucune masse de marchandises à acheter, même pas pour se nourrir. L'articulation des relations monétaires et marchandes étaient nécessairement disloquée. Le problème de l'inflation était donc plus directement lié à la position assignée à notre pays au sein de la périphérie Nord-Américaine d'économie de guerre, à la séparation brutale des paysans haïtiens de leurs terres par le capital financier, à la désorganisation de notre production agricole.

Du point de vue social, la structure de classe à la campagne avait connu des mutations remarquables. Avant la deuxième guerre mondiale, un nombre d'ouvriers agricoles estimé à 15000 travaillaient dans les plantations de la Haitian-American Sugar Company, Haitian Agricultural Corporation, Plantation Dauphin S.A., Standard Fruit and Steamship Company. Vers la fin de 1942, la seule SHADA employait 15000 ouvriers agricoles. En juillet 1943, sur les terres de la SHADA l'effectif des ouvriers se chiffrait à 64400, parmi lesquels 18000 dans les plantations de caoutchouc. Si on ajoute que pour la fin de 1943, il était prévu un embauchage de 100000 dans l'espace de 4 ans, le nombre des ouvriers agricoles en Haïti s'accrût de 6 fois et demie.

Naturellement les conditions de travail et de vie de cette fraction de la classe ouvrière haïtienne étaient des plus misérables et constituaient l'une des causes principales du malaise dans la paysannerie. Leur salaire était

de 0,30 \$ par journée de travail dépassant 10 heures. Le marché haïtien du travail était pourvoyeur d'une réserve remarquable de bras à bon marché qu'alimentait une forte surpopulation agraire composée de paysans dépossédés, d'anciens cacos désarmés par les « marines » etc... Aucune législation du travail ne les protégeait contre l'arbitraire ou l'exploitation de leurs maîtres. Dans la campagne haïtienne, de larges secteurs des couches intermédiaires entre les gros propriétaires fonciers et la paysannerie, plusieurs féodaux s'étaient ruinés du fait d'un délire impérialiste qui avait bouleversé la hiérarchie occupée par d'importantes cultures traditionnelles. Beaucoup parmi eux n'avaient pu opérer la reconversion de leurs économies selon les demandes impérialistes. Le développement des relations monétaires et marchandes avait déjà catapulté dans les villes plusieurs de leurs représentants. Toutes les couches sociales à la campagne, constituaient objectivement la poudre d'une explosion révolutionnaire sous la direction idéologique et politique de n'importe quelle classe ou force sociale active.

Sur le plan urbain, la catastrophe économique ne le cédait en rien à celle de l'agriculture. La diminution des superficies sous culture de vivres et de grain conduisit à l'affaiblissement des ressources alimentaires de tout le pays. La disette se fit sentir plus particulièrement au Cap et aux Cayes où les prix étaient les plus élevés. Mais la baisse de la production agricole représentait seulement l'une des raisons de la cherté de la vie qui sévissait durant les années de guerre.

L'acuité du problème de l'augmentation du coût de la vie et de la misère était aussi liée à la spéculation commerciale sur les produits de première nécessité importés. Cette pratique dite du « marché noir » dont le rôle principal appartenait aux grands commerçants de la capitale, permettait l'enrichissement rapide des spéculateurs aux frais de la faim et des besoins du peuple. Le marché noir était rendu possible du fait que les grands commerçants distributeurs étaient aussi ceux qui importaient ces produits alimentaires et manufacturés de large consommation populaire. À cette époque la farine venait en tête des produits d'alimentation importés et les textiles constituaient le tiers des importations.

Cependant la politique du gouvernement de Lescot vis-à-vis de la bourgeoisie portait un caractère contradictoire. D'un côté, le gouvernement

essaya de lutter contre le désarroi économique et, tentant de limiter les dégâts dus à la spéculation de la bourgeoisie compradorienne, réglementa les prix de vente en gros. En janvier 1942, une loi établissait les profits maximums réalisables sur les marchandises importées; tissus, farine, huile de cuisine, savon, kérosène, produits pharmaceutiques etc... Le prix de vente en gros était déterminé en augmentant la valeur de la marchandise importée d'un taux fixe représentant le profit commercial. La protestation des importateurs se faisait sous forme de stockage des marchandises reçues aux fins de leur écoulement postérieur, y inclus la manière clandestine. Leurs plans étaient favorisés du fait de la destruction des liaisons maritimes internationales qui créait de fréquentes interruptions dans l'arrivée du frêt, de même que par la variation dans le volume des commandes. Cette dernière mesure étant rendue nécessaire par le contrôle américain pour cause de guerre.

Le transport intérieur était complètement désorganisé, ce qui avait de lourdes conséquences sur le commerce. Les communications entre la capitale et les provinces par voie maritime étaient désordonnées. La circulation des camions et des voitures sérieusement limitée par manque de pneus et d'essence. Le centre était donc isolé des autres régions ce qui renforça les difficultés du problème alimentaire et la fourniture des produits de base, accélérant la crise économique générale.

L'introduction de la même méthode sus-indiquée pour l'établissement des prix et profits maximums pour la vente en détail, entraîna le mécontentement de nombre de bourgeois moyens et petits commerçants, épiciers et boutiquiers détaillants qui voyaient leur marge de profit sensiblement réduite. La ruine de nombre d'entre eux qui s'ensuivit contribua à la monopolisation du processus commercial en des mains réduites mais fortes.

La bourgeoisie immobilière passait au rang des opposants au gouvernement se sentant directement affectée par le décret du 10 février 1944 qui gelait les loyers des immeubles au niveau du montant de location en vigueur trois mois avant la publication dudit décret.

D'un autre côté, le contenu de la politique économique de Lescot contribua à l'accentuation du malaise au sein des classes possédantes. En effet, l'attribution de monopoles à certains favoris au détriment de toute

la classe bourgeoise isola le régime politiquement dans les limites presque familiales.

La famille Lescot était le plus grand bénéficiaire de l'expropriation des biens de ceux qu'on considérait comme ennemis de la nation haïtienne après la déclaration de guerre aux pays de l'axe fasciste. Leurs prétentions portaient préjudice même à la Standard Fruit qui s'était vu retirer le monopole d'exportation de la banane en 1944. Un beau-frère de Gérard Lescot recevait la libre disposition d'exploiter les cultivateurs de cette denrée pour toute l'étendue de la Péninsule du Sud. Henry Lescot, le génie financier du régime et de la famille dirigeant l'État, s'était fait octroyer le monopole du commerce intérieur des produits en pite. Il bénéficiait du même privilège quant à la production des huiles essentielles. De plus en association avec un homme d'affaire d'origine étrangère O. J. son Brandt, il se vit munir par contrat en date du 28 juillet 1944 du droit exclusif de contrôler le marché du coton. La filature Brandt fournissait 3 000 000 m² de tissus, soit 11 % de la consommation annuelle pour vêtements.⁴ L'usine à mantègue des mêmes propriétaires qui produisait aussi du savon était la plus importante des entreprises locales élaborant de l'huile végétale à partir des grains. S'il faut ajouter à cette énumération 2 ou 3 autres gros commerçants levantins, titulaires du privilège d'importer exclusivement certains articles manufacturés, on peut se rendre compte du haut degré de monopolisation atteint par plusieurs branches de la production et du commerce en Haïti.

Il est évident que l'apparition de telles figures monopolistes ne s'était pas opérée sur la base de concentration graduelle de la production et du capital. La situation hautement privilégiée de ce petit nombre de bénéficiaires leur était attribuée aux fins de mettre le marché intérieur uniquement à leur disposition. Cette circonstance de formation du profit maximum en même temps qu'il constitue l'une des formes les plus importantes de l'accumulation primitive du capital en Haïti, freine le développement du capitalisme et limite l'activité économique des entreprises moyennes et petites. Ces ennemis du libre-échange, intimement liés à l'équipe au pouvoir et dont certains représentants disparaissent avec cette dernière

⁴ Georges White, in « Industry in Latin America » N.Y. 1945 C.U.P.

ont toujours occupé une place importante à l'intérieur de la structure de la classe bourgeoise chez nous. Ces conditions dans l'accumulation ont entraîné les particularités du développement du capitalisme en tant que régime économique. De même la bourgeoisie haïtienne comme classe y doit l'instabilité des fortunes et une certaine hétérogénéité.

Vers la fin du gouvernement de Lescot, la base sociale du pouvoir était pratiquement réduite à cette poignée de profiteurs. La clique gouvernante avait perdu ses puissants piliers étrangers. En novembre 1944, un complot visant à assassiner Lescot sous l'instigation du chacal des Caraïbes Trujillo était découvert quelque temps après qu'une mesure gouvernementale interdise l'émigration des travailleurs agricoles vers la République Dominicaine. Washington de son côté avait ouvertement manifesté son opposition aux manoeuvres de réélection de Lescot. Les démarches du gouvernement dans tous les domaines précipitaient sa propre chute. Est-ce pourquoi lorsque le pouvoir décida vers la fin de décembre 1945 d'interdire la parution du journal «La Ruche» qui avait acquis de l'autorité partout dans le pays, les directeurs purent compter sur le soutien décisif de l'opposition à l'échelle nationale? Le 7 janvier 1946, la grève commença, s'émarrant en entier de l'université et des écoles et d'une partie des entreprises industrielles. Elle se répandit dans tout le pays, l'administration y fut entraînée et la rédaction du journal «La Ruche» recevait les télégrammes d'adhésion même des firmes américaines établies en Haïti. Après cinq jours de lutte, Lescot fut obligé de capituler. Les divergences s'étant développées rapidement au sein du mouvement démocratique général, l'armée par un coup d'état put usurper le pouvoir.

Les transformations objectives qui s'étaient opérées dans le système de notre formation économique et sociale par suite de l'activité désorganisatrice du capital financier américain et du favoritisme gouvernemental constituaient la base d'apparition d'une situation révolutionnaire. Son éclosion allait être rendue possible du fait que Lescot ne put conjurer le mouvement d'opposition unanime à son gouvernement. Le manque de maturité et d'organisation des forces politiques ayant l'initiative de l'élan patriotique débilait les prémisses subjectives capables de briser les iniquités du vieux régime. La révolution n'était point née de la situation révolutionnaire des années 1945-1946.

... vingt ans après

Il est certain que l'explication d'un fait historique aussi important que l'explosion populaire de 1946 ne peut ignorer l'action obligatoire des facteurs idéologiques, politiques, psychologiques etc... sur le déroulement de cet événement. D'ailleurs, les fondateurs du matérialisme historique ont toujours souligné que la marche de l'histoire dépend pour beaucoup de ces facteurs. «Marx et moi, écrit Engels, très souvent nous sommes coupables du fait que la jeunesse accorde plus d'importance qu'il n'en faut à l'aspect économique. Nous avons dû, réfutant nos adversaires, souligner le principe fondamental qu'ils niaient et nous n'avons pas toujours trouvé le temps nécessaire, la place pour considérer à leur juste niveau les autres moments qui participent aussi dans l'interaction des différents facteurs du processus historique».

Il n'entre point dans l'objet de cette courte étude d'explorer les éléments de la superstructure de la situation révolutionnaire (1945-1946) dont l'empreinte marque toujours notre monde social haïtien. Notre considération de l'action décisive des relations économiques ne nous fait point tomber dans l'économisme ou le matérialisme vulgaire. Nous croyons que dans la sphère économique réside la tendance déterminante du processus historique. Et si nous nions aussi le «monisme économique» nous nous éloignons avec autant de décision des «conceptions pluralistes» situant une multitude de facteurs agissant chacun de façon autonome sur l'histoire.

Malgré la modestie de ses revendications dont les mots d'ordre visaient uniquement la destruction de la dictature, le mouvement de 1946 est avant tout l'histoire de la lutte des classes. Certains idéologues ont tenté d'établir la lutte des couleurs et le contenu précis qu'elle revêtait durant cette période comme moteur de l'histoire. Définissant l'antagonisme fondamental de la société haïtienne par l'opposition de «l'élite mulâtre» à la «masse noire», ils veulent créer l'illusion du rapprochement ou de la compréhension réciproque des classes antagonistes. «La masse noire» est le dénominateur commun auquel on réduit les féodaux, les prolétaires ouvriers, les paysans et les classes moyennes.

Cependant aucune investigation sérieuse ne peut laisser dans l'ombre ni faire abstraction de la question de couleur dans l'appréhension de la situation historique de 1945-1946. Et reconnaître la lutte des classes comme un phénomène déterminant dans les conditions des sociétés à classes antagonistes ne signifie en aucune façon sous-estimer l'importance des autres contradictions sociales engendrées par les antagonismes de classes ou liées à ces derniers. En effet, on ne peut point parler des causes de la situation révolutionnaire ici envisagée sans considération du fait que Lescot écartait systématiquement la petite bourgeoisie noire de l'activité administrative et diplomatique. Et cela tandis que la couche fonctionnariste des classes moyennes noires grandissait et que ces dernières souffraient de la ruine, de la misère et du chômage qui ravageaient la paysannerie et la classe ouvrière. Cette politique absurde de Lescot raviva les passions autour de la question de couleur qui ne s'était point soulevée depuis la fin du siècle dernier. Nous ne parlerons pas ici du mécontentement d'une fraction des mulâtres qui dénonçait une fusion dangereuse de Lescot avec les Syriens à qui l'on permettait de célébrer leur mariage au Palais National et d'organiser le commerce en détail.

Naturellement la protestation contre la discrimination des noirs était une revendication pleinement légitime. Malheureusement certains voulurent ériger les principes du préjugé de couleur non pas pour lutter contre le racisme sinon pour défendre leur propre version de cette même théorie. Et si toute société d'exploitation engendre le mécontentement des travailleurs, les couches les plus arriérées de la population noire tombées sous l'influence idéologique et politique du colorisme n'ont pas eu en 1946, conscience de leur véritable ennemi. Les classes dirigeantes noires avaient réussi à orienter la haine des opprimés dans une direction qui ne menaçait pas la domination impérialiste en Haïti, ni la survivance du régime féodal. Les vingt dernières années ont bien mis à l'épreuve plusieurs « théoriciens » de la question de couleur. Nous les avons vu évoluer à tous les échelons et dans tous les rouages des organismes administratifs et étatiques. La politique de la clique au pouvoir actuellement nous permet aussi d'apprécier à son juste niveau, la valeur d'une idéologie qui n'est pas née sur le terrain de la lutte active contre l'impérialisme américain et le féodalisme.

Gérald Brisson (1936-1969) était un intellectuel et militant haïtien, connu pour son engagement politique et ses idées marxistes. Il a joué un rôle clé dans la réflexion politique de gauche en Haïti, particulièrement dans les années 1950 et 1960. Membre de différentes formations, dont le Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), fondé en décembre 1968, Brisson a consacré sa pensée à l'analyse de la crise du système socio-économique haïtien. Mort à 32 ans en raison de son opposition au président François Duvalier (1957-1971) et de ses activités militantes, il fut victime de la répression violente du régime, incarnant ainsi le destin tragique de nombreux intellectuels et militants haïtiens ayant défié le pouvoir duvaliériste.



